



VILLE DE  
MATAGAMI



## **FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019**

Chers Citoyens,

- Fidèle à l'engagement du conseil municipal d'assurer la plus grande transparence possible de l'administration municipale et conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2019, ainsi que le rapport du vérificateur externe, et ce document sera disponible sous peu sur le site Internet de la Ville.

René Dubé, maire



## LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2019 indiquent des revenus de fonctionnement au montant de 7 371 785 \$. En tenant compte des charges financières de fonctionnement et des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, affectations,...), les états financiers indiquent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 177 657 \$, lequel s'explique principalement par :

- le paiement du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) d'un montant supérieur de 30 400 \$ à celui budgété relativement à l'entente sur l'équité fiscale;
- des compensations tenant lieu de taxes plus élevées suite à des travaux au Centre de santé Isle-Dieu ainsi qu'au bâtiment administratif du GREIBJ – 31 900 \$;
- divers revenus supérieurs à ceux budgétés (tarification au lieu d'enfouissement en tranchée – 74 500 \$, compensation Recyc-Québec – 20 000 \$);
- différentes dépenses d'opération réalisées à un coût moindre ou des projets reportés en 2020 (travaux d'aménagement du réseau Bell Nature – 25 000 \$, remplacement des poubelles pour les espaces verts – 15 000 \$);
- diverses dépenses d'opération supérieures à celles budgétées.

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2019 ont été vérifiés par l'auditeur externe, Daniel Tétreault, CPA auditeur CA. Dans le cadre de cette vérification, l'auditeur a mentionné dans son rapport qu'il est d'avis que « les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Matagami au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».



## TRAITEMENT DES ÉLUS

La Loi sur le traitement des élus prévoit que le rapport financier doit inclure une mention de la rémunération et de l'allocation des dépenses de chaque membre du conseil de la Ville. Toutefois, par souci de transparence, je désire également le faire dans le présent document qui vous présente les faits saillants.

Ainsi, pour 2019, la rémunération et l'allocation de dépenses de chaque membre du conseil étaient les suivantes :

	Rémunération	Allocation de dépenses
Maire	33 533 \$	16 767 \$
Conseiller	5 380 \$	2 690 \$

## IMMOBILISATIONS

En termes de dépenses d'investissements 2019, la liste des principaux projets est la suivante :

• Acquisition d'une nouvelle niveleuse – Travaux publics	386 500 \$
• Acquisition d'une surfaçeuse à glace électrique – Aréna	133 500 \$
• Réfection intérieure du château d'eau	385 500 \$
• Complément du projet de l'usine d'épuration	108 900 \$
• Projet « Rêve de communauté »	94 000 \$
• Resurfaçage d'asphalte	50 500 \$
• Usine de filtration – actualisation du système d'automatisation pour le traitement de l'eau	47 800 \$
• Mise à niveau de l'entrepôt – Cour de transbordement	26 700 \$
• Nouveau serveur informatique et copieur – Hôtel de ville	26 000 \$



## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES – SOURCES DE FINANCEMENT

Au 31 décembre 2019, pour la réalisation future de projets, la Ville dispose de sources de financement qu'elle a pu constituer au cours des dix dernières années. Elles se détaillent de la façon suivante :

1. Excédent de fonctionnement affecté de 2 092 125 \$. Ce montant est strictement réservé pour :
  - i) le refinancement du règlement d'emprunt de l'usine d'épuration (2 M\$);
  - ii) l'enveloppe de soutien au développement (56 325 \$), et
  - iii) le programme de revitalisation des façades commerciales (35 800 \$).

2. Fonds de roulement pour immobilisations de 613 425 \$;
3. Réserve financière de 906 036 \$ pour travaux de voirie ou d'aqueduc;
4. Réserve financière de 116 676 \$ pour travaux de mise en valeur de terres du domaine public;
5. Excédent de fonctionnement accumulé non affecté de 3 134 586 \$.



## **ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ ET ÉVALUATION FONCIÈRE**

Au 31 décembre 2019, l'endettement total net à long terme était de 2 517 699 \$ et il est exclusivement constitué par le règlement d'emprunt du projet d'assainissement des eaux usées et des travaux municipaux connexes. Toutefois, il est important de mentionner que le gouvernement du Québec rembourse, pour ce projet, les versements des trois premières années en capital et intérêt et que le solde sera remboursé en l'an 2022 par le surplus accumulé affecté prévu à cette fin et mentionné précédemment.

Au 31 décembre 2019, l'évaluation foncière totale des immeubles imposables de la municipalité s'élevait à 84 597 500 \$, soit une légère hausse de 0,4 % par rapport à l'année précédente.